

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Cours de spécialisation en histoire de l'art médiéval : L'art médiéval par les textes (2HA1221)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6
Pilier B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6
Pilier principal B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Prof. Pierre Alain Mariaux

Réception sur rendez-vous pris au préalable par @: pierre-alain.mariaux@unine.ch

Une semaine au plus tard avant leur présentation orale, les étudiant-e-s auront pris le soin de solliciter un rendez-vous avec l'enseignant. Le but de cette séance est de valider l'articulation de la présentation orale.

Contenu

La description indique la façon dont on perçoit une œuvre et la comprend, ce qu'on y loue, la manière de l'interpréter. La valeur documentaire de ces textes, fréquents au Moyen âge, n'est plus à démontrer. Mais dans quelle mesure les sources médiévales peuvent-elles s'avérer utiles à la compréhension de la création artistique médiévale et nous permettent d'en établir la réception ? L'objectif du cours sera double : d'une part, attirer l'attention sur le traitement singulier réservé à la « source » dans les sciences historiques vues depuis l'histoire de l'art ; de l'autre, rassembler des éléments qui permettent d'explicitier la description comme genre, afin d'éprouver le vocabulaire de l'art et de répondre à la question de savoir s'il existe une rhétorique de la description au Moyen âge.

Forme de l'évaluation

L'enseignement est validé par une évaluation interne notée, constituée d'une part d'une présentation orale (30% de la note finale) ainsi que d'un travail écrit de 20'000 signes (50% de la note finale), et d'autre part de lectures obligatoires, évaluées par la rédaction d'une fiche de lecture (20%). La note est pondérée selon la participation active de l'étudiant-e à toutes les séances. Le calendrier des séances, publié au début de l'enseignement et disponible sur le portail des cours, fixe les délais pour la présentation orale et pour la remise de la fiche de lecture. La remise du travail écrit a lieu au plus tard 1 mois après le passage à l'oral.

Modalités de rattrapage

Si le résultat de l'ensemble des travaux est jugé insuffisant, un premier échec est notifié (première tentative). Le rattrapage consiste en la révision de la partie insuffisante (oral, écrit ou fiche de lecture) selon les commentaires et les remarques de l'enseignant-e. L'étudiant-e dispose ensuite de la période sans cours pour réviser son travail et le soumettre une nouvelle fois à l'enseignant-e. Les délais de la remise sont : le 1er septembre pour les enseignements du semestre de printemps et le 1er mars pour ceux du semestre d'automne. En cas d'échec à la partie orale, le second passage à l'oral a lieu pendant la première semaine de cours du semestre d'automne (pour les enseignements du semestre de printemps) ou pendant la 3e semaine de cours du semestre de printemps (pour les enseignements du semestre d'automne).

Documentation

Des lectures obligatoires sont proposées au cours du semestre; elles figurent sur le syllabus du cours et sont téléchargeables depuis le portail des cours Moodle.

Pré-requis

Aucun pré-requis.

Forme de l'enseignement

Enseignement en partie frontal (séances introductives); en partie séminaire avec présentation orale des étudiants et participation critique de l'ensemble de l'auditoire.

Objectifs d'apprentissage

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Cours de spécialisation en histoire de l'art médiéval : L'art médiéval par les textes (2HA1221)

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Interpréter une oeuvre dans son contexte d'émergence et de réception
- Concevoir une analyse critique des textes étudiés
- Associer les oeuvres analysées avec les discours (critiques, théoriques)
- Démontrer la maîtrise des outils de recherche spécifique à l'étude de la discipline

Compétences transférables

- Communiquer les résultats d'une analyse sous forme orale et écrite
- Développer un sujet de recherche de manière autonome